



Le *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* est une publication électronique trimestrielle de l'AGRPC, qui vise à vous tenir au courant des récents développements. Tous les membres peuvent s'y abonner ou s'en désabonner; pour ce faire, il suffit de suivre les instructions figurant à la fin du présent numéro.

LE POINT SUR LES ACTIVITÉS PROVINCIALES

C.-B. Metro Vancouver bannit les médicaments des déchets résidentiels

Une nouvelle restriction touchant toutes les personnes de la région du Grand Vancouver (21 municipalités) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008 : les médicaments sur ordonnance et en vente libre sont désormais bannis des poubelles et des bacs de recyclage sur le trottoir. Comme le *Programme de reprise des médicaments* est en place, le public peut apporter ses médicaments périmés et inutilisés à la pharmacie communautaire. Ceux et celles qui enfreindront les nouvelles règles en seront avisés par une étiquette sur les déchets ou se verront imposer une amende. De nouveaux inspecteurs surveilleront le succès du programme et mettront en application les nouvelles règles relatives aux matières bannies et restreintes.

« Les pharmacies font partie intégrante d'une initiative environnementale qui élève d'un cran les soins de santé. Il y va de l'intérêt de tous et toutes de garder notre environnement sain », déclare Marnie Mitchell, PDG de la BC Pharmacy Association. « Je suis heureuse que les pharmacies de toute la province soient en mesure d'offrir ce service nécessaire. »

RAPPORT TRIMESTRIEL DU PROGRAMME DE REPRISE DES MÉDICAMENTS

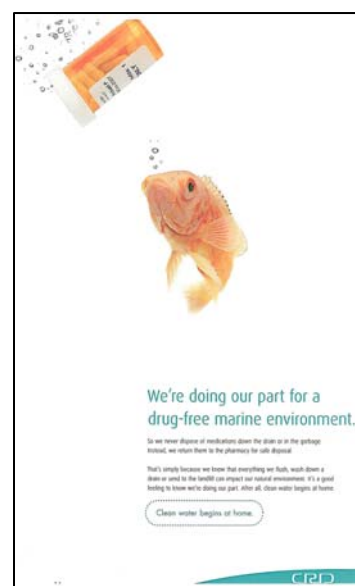
Voici un compte rendu du programme en Colombie-Britannique pour la période d'octobre à décembre 2007.

- Les volumes pour le trimestre sont à la hausse de 14 % par rapport à 2006. Le nombre de conteneurs reçus a augmenté de 21 % et les volumes, de 17 %, en comparaison d'il y a un an.
- Dans l'ensemble, le programme dépasse les prévisions, et nous estimons que le taux de croissance sera de l'ordre de 25 % en 2008.
- On reçoit actuellement de nombreuses demandes de brochures et d'affiches, ce qui témoigne d'une sensibilisation accrue au programme en C.-B.

Sommaire des reprises (réel) :	T4-2007	CDA-2007	T4-2006	CDA-2006
Conteneurs expédiés aux pharmacies	620	2 370	421	1 868
Conteneurs reçus des pharmacies	523	2 129	433	1 708
Poids des produits pharmaceutiques (kg)	5 618	23 384	4 947	19 995

Campagne de reprise des médicaments sur ordonnance et en vente libre dans le District régional de la capitale

Comme nous l'avons déjà mentionné dans ce bulletin, le District régional de la capitale (DRC) organise une campagne visant à sensibiliser davantage au *Programme de reprise des médicaments* et à réduire la pratique d'élimination des médicaments dans les égouts ou les déchets ménagers. Le 5 décembre, une rencontre a eu lieu à Victoria avec des gestionnaires de pharmacies, des fonctionnaires du gouvernement et des employés du DRC en vue d'examiner les objectifs de la campagne, des renseignements pour les intervenants et les éléments d'une campagne réussie. Le lancement de la campagne, en mars 2008, coïncidera avec la Semaine de sensibilisation de la *BC Pharmacy Association* et elle inclura des interviews et de la publicité dans les médias imprimés. L'AGRPC aidera à la promotion de cette activité auprès des pharmacies communautaires touchées et elle apportera sa contribution à l'élaboration de messages en plus d'offrir un soutien administratif pour la campagne.



MANITOBA Plan du Programme et projet de règlement

Le 19 décembre, la directrice exécutive de l'AGRPC, Ginette Vanasse, a représenté les industries des produits pharmaceutiques et d'auto-soins à des rencontres tenues à Winnipeg. Une première réunion avec la *Manitoba Pharmaceutical Association (MPhA)*, afin de présenter le plan du *Programme de reprise des médicaments du Manitoba*, a été bien accueillie. On a convenu de reporter toute autre réunion jusqu'à ce que le gouvernement ait adopté le règlement concernant les produits pharmaceutiques. L'assemblée générale annuelle de la *Manitoba Pharmaceutical Association*, qui doit avoir lieu au cours de la deuxième fin de semaine d'avril, pourrait constituer une occasion de présenter le programme aux pharmaciens. L'AGRPC jouit de l'appui de la MPhA pour aider à assurer une transition harmonieuse entre le programme actuel et le projet de *Programme de reprise des médicaments* avec le concours d'un comité que la MPhA a établi lorsque ce règlement a pour la première fois été annoncé en 2005.

Une deuxième rencontre a aussi été organisée avec des représentants de *Green Manitoba* et de *Manitoba Conservation* pour discuter du projet de [Plan du Programme de gestion des déchets ménagers dangereux](#) et de questions de préoccupation. Les discussions ont porté sur les incidences pour l'environnement, la désignation des matières, la définition des médicaments, les conteneurs, le paiement des salaires et des frais pour le gouvernement ainsi que l'échéancier d'établissement d'un programme. *Green Manitoba* gère les consultations et fera l'évaluation des commentaires reçus, à la fin de l'exercice, l'organisme présentera un projet de loi au Parlement (printemps 2008).

PROCHAINES ACTIVITÉS DU BUREAU

- Mise à la poste des factures 2008 pour le *Programme de reprise des médicaments* adressées à la personne-ressource principale ou à la facturation. Veuillez faire en sorte que cette facture pour un programme essentiel soit réglée. Vous pouvez toujours communiquer avec le bureau si vous avez besoin de renseignements complémentaires concernant ces frais.
 - Suivi relatif au règlement sur les DMD du Manitoba.
 - Présence à un atelier national sur la responsabilité élargie des producteurs à Fredericton.
 - Lettre circulaire aux pharmacies participantes en Colombie-Britannique.
-

Pour s'abonner ou se désabonner :

Si vous avez reçu le présent bulletin électronique directement de l'AGRPC, c'est que votre entreprise est déjà inscrite et que vous figurez dans la liste comme personne-ressource. Pour s'abonner au *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* ou s'en désabonner, veuillez envoyer un courriel à pcpsa@medicationsreturn.ca en y donnant les renseignements suivants :

Objet : Abonnement [ou Désabonnement]

Texte : Bulletin du Programme de reprise des médicaments;
[votre nom]; [nom de votre entreprise]; [votre adresse de courriel]

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la politique de protection des renseignements personnels de l'AGRPC, veuillez communiquer avec la directrice générale au 1-613-723-7282 (poste 240) ou consulter cette politique à http://www.medicationsreturn.ca/privacy_policy_en.php.

*****Info et rétroaction :**

L'Association pour la gestion des résidus pharmaceutiques post-consommation (AGRPC) est un organisme sans but lucratif qui a pour mandat d'élaborer des démarches harmonisées pour les programmes de reprise des médicaments au Canada. Envoyez vos questions et commentaires concernant ce bulletin à info@medicationsreturn.ca. Le bulletin peut être transmis à toute personne intéressée.